



LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Cette formation vous permet de connaître les enjeux du projet d'accompagnement à la scolarité. Vous pourrez adapter l'animation des séances en adéquation avec les besoins et fonctionnements des enfants et des familles.



PUBLIC CONCERNÉ

Accompagnateurs à la scolarité et responsables éducatifs
10 stagiaires



PRÉ-REQUIS

Être en situation d'animation et d'accompagnement d'enfants et de familles



DURÉE

3 jours (21 heures)



DATE, HORAIRES, LIEU

A définir ultérieurement



COÛT

Nous consulter pour un devis



FORMATRICE

Sandrine CARDON, chargée de projets
Famille École à l'ARRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adapter son projet aux besoins et aux fonctionnements de l'enfant (rythmes, facteur de motivation et de concentration)
- Définir le rôle et les missions de l'accompagnateur
- Appréhender les objectifs et les modalités de mise en œuvre des différents temps
- Découvrir et expérimenter des outils dynamiques permettant la remobilisation des apprentissages et adaptés aux besoins spécifiques des enfants
- Comprendre les mécanismes invisibles de la relation
- Savoir construire un cadre et une autorité bienveillante
- Appréhender des techniques de gestion de groupe et de résolution de conflits
- Identifier les enjeux du partenariat avec les familles et les enseignants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Activité d'auto-évaluation de ses connaissances quant aux besoins de l'enfant ; apports théoriques sur les mécanismes d'apprentissages
- Réflexion collective sur la définition de l'accompagnement à la scolarité, ses enjeux, le rôle et les missions de l'accompagnateur
- Production et analyse en sous-groupe sur les modalités de mise en œuvre du projet
- Expérimentations de matériels pédagogiques pour remobiliser les apprentissages : outils de remédiation, supports ludiques, de pédagogie active et de coopération
- Mise en situation pour identifier les caractéristiques du cadre et identifier son rapport à l'autorité
- Activités pour mesurer les effets des punitions et distinguer les formes de sanctions